

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 21 mars 2000 à 19 h 34, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur René Gélinas
Monsieur Claude Béland	Madame Johanne H.-Brousseau
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Marc Dumont	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE madame Louise Piché, commissaire représentante du comité de parents.

Madame Lise St-Arnaud, commissaire représentante du comité de parents est arrivée à 20 h 05.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Réjean St-Arnaud	Directeur du Carrefour formation Mauricie

Dans l'assistance, la présence de trois personnes est constatée à l'ouverture de la séance. Une autre personne s'est jointe pendant la séance.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

---

Président

À l'ouverture de la séance, monsieur le président Jean-Yves Laforest demande aux personnes d'observer une minute de silence en la mémoire des jeunes enfants victimes de la tragédie routière à Saint-Jean-Baptiste de Nicolet.

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 323 0300** : Monsieur le commissaire Yves Tousigant PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0300-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.12 Fin de la période de probation d'un direction adjointe d'école.
- 4.13 Nomination des délégués et substituts à l'assemblée générale de la FCSQ.
- 5.1 Suivi à la conférence de presse de l'école secondaire des Chutes.
- 5.2 Rapports financiers des écoles.
- 5.3 Toponymie – bâtiment 445 Lacroix.
- 5.4 Adhésion à des organismes économiques.
- 15.1 Conditions de départ du directeur général.
- 15.2 Direction d'école.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 324 0300** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 15 février 2000 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0300-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite les gens à prendre la parole. Sur ce, monsieur Claude Rochette mentionne qu'il veut discuter d'un dossier impliquant sa conjointe en alléguant un cas de harcèlement moral. Monsieur le président indique alors à monsieur Rochette qu'il s'agit d'un dossier d'un membre du personnel concernant les relations de travail et compte tenu des renseignements nominatifs de même que des griefs en cours dans ce dossier, que son intervention n'est pas recevable par le conseil des commissaires. Monsieur Rochette quitte alors la salle.

Aucune autre intervention n'est faite.

---

Président

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs à la direction générale. Monsieur Jean Lavoie invite alors le directeur des Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent, à présenter une analyse budgétaire 1999-2000 estimée au 28 février 2000.

Madame Lise St-Arnaud, commissaire représentante du comité de parents, est arrivée pendant cette présentation.

Au terme de cette présentation et des explications fournies, il est procédé au dépôt du document.

Dépôt de l'analyse budgétaire 1999-2000 estimée au 28 février 2000

**RÉSOLUTION 325 0300** : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposée une analyse budgétaire 1999-2000 estimée au 28 février 2000 et décrite au document 0300-03.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le directeur général informe après cela les commissaires des prévisions de la clientèle scolaire, lesquelles révèlent une baisse appréciable lors des prochaines années. Un dépôt du document est fait.

Dépôt du document relatif aux prévisions de la clientèle scolaire.

**RÉSOLUTION 326 0300** : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposé le document 0300-04 relatif aux prévisions de la clientèle scolaire.

Adopté unanimement

Le directeur général porte à l'attention des commissaires la réaction de la FCSQ concernant le dossier des frais aux parents.

Dépôt du document relatif à la réaction de la FCSQ concernant les frais aux parents

**RÉSOLUTION 327 0300** : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit déposé le document 0300-05 relatif à la réaction de la FCSQ concernant les frais aux parents.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur Jean Lavoie dépose un document élaboré par la FCSQ relatif au bilan du Sommet du Québec et de la jeunesse.

Bilan du Sommet du Québec et de la jeunesse - FCSQ

**RÉSOLUTION 328 0300** : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit déposé le bilan du Sommet du Québec et de la jeunesse élaboré par la FCSQ et décrit sur le document 0300-06.

Adopté unanimement

---

Président

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général présente un projet de plan d'effectifs du personnel de direction d'école pour l'année scolaire 2000-2001. Un dépôt de ce document est fait.

Dépôt du projet du plan d'effectifs du personnel de direction d'école 2000-2001

**RÉSOLUTION 329 0300** : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE le dépôt du projet du plan d'effectifs du personnel de direction d'école 2000-2001, décrit sur le document 0300-07.

Adopté unanimement

Monsieur Jean Lavoie fournit ensuite une information aux commissaires concernant le Prix d'excellence de la FCSQ. Il est ainsi précisé qu'aucun projet ne sera soumis cette année mais que la commission scolaire participera l'an prochain.

Sur un autre sujet, le directeur général discute d'une problématique liée aux dates de la tenue de la séance du conseil des commissaires du 6 juin prochain et du colloque de l'Association des cadres scolaires du Québec. Il est alors convenu d'une approche dans ce dossier.

Dépôt du document relatif au colloque de l'ACSQ et à la séance du conseil des commissaires du 6 juin.

**RÉSOLUTION 330 0300** : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit déposé le document 0300-08 relatif au colloque de l'ACSQ et à la séance du conseil des commissaires du 6 juin 2000.

Adopté unanimement

Le directeur général invite après cela le secrétaire général et directeur des Services de l'informatique à présenter un projet pour la répartition d'une allocation du MEQ pour le soutien des technologies informatiques. Au terme des explications fournies par Me Serge Carpentier, le projet est accepté.

Projet – Soutien des technologies informatiques

**RÉSOLUTION 331 0300** : Madame la commissaire Nicole Girard PROPOSE que soit accepté le projet relatif au soutien des technologies informatiques décrit sur le document 0300-09.

Adopté unanimement

Le directeur général fournit à ce moment-ci une information concernant le conseil d'établissement à l'école secondaire Champagnat à la Tuque. Il est fait part des résultats des démarches faites auprès des parents pour une participation de ceux-ci.

Consécutivement, des résolutions sont successivement adoptées pour la nomination d'une responsable d'immeuble et de délégués à la SOFAD.

---

Président

Nomination d'une responsable d'immeuble à l'école Saint-Paul de Grand-Mère

**RÉSOLUTION 332 0300 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 41 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire peut, lorsque l'acte d'établissement de l'école met plus d'un immeuble à la disposition de l'école, nommer un responsable d'immeuble;

CONSIDÉRANT que suite au départ de madame Andrée Chartier, il y a lieu de procéder au remplacement d'un responsable d'immeuble à l'école Saint-Paul de Grand-Mère;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit autorisée la nomination de madame Annie Thiffault comme responsable d'immeuble à l'école Saint-Paul de Grand-Mère.

Adopté unanimement

Délégué et substitut - SOFAD

**RÉSOLUTION 333 0300 :**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit désigner un délégué et un substitut pour participer à l'assemblée générale de la SOFAD;

CONSIDÉRANT que la direction générale a soumis une recommandation quant au choix d'un tel délégué et substitut;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie désigne monsieur Pierre Bragagnolo pour agir à titre de délégué de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD).

QUE monsieur Jean-Pierre Hogue soit désigné pour agir à titre de substitut en cas d'empêchement ou d'incapacité du délégué.

Adopté unanimement

Les commissaires acceptent ensuite la recommandation du directeur général quant à la fin de la période de probation d'une direction adjointe d'école.

Fin de probation-direction adjointe d'école

**RÉSOLUTION 334 0300 :**

CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre des écoles sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT au terme de cette période de probation de monsieur Yves-Louis Bourassa, directeur adjoint d'école au secondaire, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Marie-Josée Bergeron PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier au poste de directeur adjoint d'école au secondaire à monsieur Yves-Louis Bourassa.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires procèdent après cela à la nomination des délégués et des substituts à l'assemblée générale de la FCSQ.

Délégués à la  
FCSQ

**RÉSOLUTION 335 0300** : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);

CONSIDÉRANT, en référence à sa clientèle scolaire, que la commission scolaire a droit à cinq délégués officiels à titre de représentants aux assemblées générales de la FCSQ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu également de désigner des substituts en cas d'empêchement d'un délégué officiel;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient désignés pour l'année scolaire 1999-2000, comme délégués officiels de la Commission scolaire de l'Énergie aux assemblées générales de la FCSQ ainsi que comme substituts, les commissaires suivants :

Délégué officiel

Substitut

Monsieur Jean-Yves Laforest  
Monsieur Claude Béland  
Monsieur Réjean Gélinas  
Monsieur Grégoire Rompré  
Monsieur Yves Tousignant

Monsieur Serge Lafontaine  
Monsieur René Gélinas  
Monsieur Marc Dumont  
Madame Nicole Périgny  
Monsieur Mario Champagne

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur René Gélinas fournit des informations en suivi à la conférence de presse de l'école secondaire des Chutes pour la mise sur pied d'une équipe de football. Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, profite de l'occasion pour signaler qu'il fut entendu avec la direction d'école que l'autofinancement est une condition préalable à ce projet.

Sur un autre dossier, madame la commissaire Danielle Bolduc demande un dépôt des rapports financiers des écoles. Il est convenu qu'un résumé des rapports financiers des écoles sera soumis au terme de l'année scolaire.

---

Président

Monsieur le commissaire Yves Tousignant soumet ensuite une suggestion pour que le conseil des commissaires attribue un nom à l'édifice situé au 445 Lacroix à La Tuque, lequel constituait l'ancien centre administratif de la Commission scolaire du Haut-St-Maurice. Le nom suggéré serait celui du Dr Lucien Ringuette. S'ensuivent des échanges au cours desquels il est indiqué par le secrétaire général la procédure à respecter pour l'attribution d'une désignation toponymique commémorative. Il est convenu qu'un suivi sera donné à ce dossier lors d'une séance ultérieure.

Sur un autre sujet, monsieur Tousignant souhaite l'adhésion de la commission scolaire à des organismes économiques. Au terme de discussions, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Renouvellement  
des adhésions de la  
c.s. aux Chambres  
de commerce du  
territoire.

**RÉSOLUTION 336 0300** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit autorisé le renouvellement des adhésions de la commission scolaire aux Chambres de commerce du territoire.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 21 h 15, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la  
séance

**RÉSOLUTION 337 0300** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue.

Adopté unanimement

À 21 h 40, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 338 0300** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent alors les sujets relatifs aux Services complémentaires. Le directeur de ces services, monsieur Pierre Larose, présente des recommandations concernant des protocoles d'entente, l'adhésion à l'URLS Mauricie et un dépôt d'une politique. Des résolutions sont successivement adoptées sur ces dossiers.

Protocole avec  
l'URLS et  
Secondaire en  
spectacle

**RÉSOLUTION 339 0300** : CONSIDÉRANT l'historique de la vie étudiante et de la manifestation culturelle à chaque printemps pour les écoles secondaires de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT l'importance accordée à la vie étudiante et aux activités parascolaires dans un contexte de réussite éducative, de leadership et d'action pour contrer le décrochage scolaire;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le président et le directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente entre la Commission scolaire de l'Énergie, l'URLS de la Mauricie et Secondaire en spectacle concernant la tenue de la manifestation culturelle annuelle à l'intention de la Jeune relève amateur 1999-2000.

Adopté unanimement

Entente concernant le sport étudiant

**RÉSOLUTION 340 0300** :            CONSIDÉRANT l'importance d'une entente entre la Commission scolaire de l'Énergie et les organismes et/ou institutions scolaires concernant la participation du sport étudiant;

CONSIDÉRANT l'importance à fournir aux élèves l'opportunité de participer à des activités sportives;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE qu'une entente intervienne entre la Commission scolaire de l'Énergie et les organismes et/ou institutions scolaires intéressés à participer au sport étudiant (ligue inter-scolaire) mis de l'avant par la Commission scolaire de l'Énergie et que le président et le directeur général soient autorisés à signer lesdites ententes pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Adhésion et délégation à l'URLS de la Mauricie

**RÉSOLUTION 341 0300** :            CONSIDÉRANT l'historique du sport étudiant, des activités de loisirs et de la vie étudiante au sein des écoles de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT l'importance de notre organisation soit membre actif au sein de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie adhère à l'URLS de la Mauricie, en défraie le taux d'adhésion et y délègue un représentant des Services complémentaires et un commissaire, en l'occurrence monsieur René Gélinas.

Adopté unanimement

Projet de politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA

**RÉSOLUTION 342 0300** :            Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposé un projet de politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, décrite sur le document 0300-11.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire



Dans un autre ordre d'idées, le directeur général adjoint, monsieur Jean-Pierre Hogue, présente des sujets relatifs aux Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Rapport  
comparatif des  
contrats de  
formation du  
Service aux  
entreprises

**RÉSOLUTION 343 0300** : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE  
que soit déposé un rapport comparatif des contrats de  
formation du Service aux entreprises, période du 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 3 mars 1999 et du 1<sup>er</sup>  
juillet 1999 au 3 mars 2000, décrit sur le document 0300-12.

Adopté unanimement

Données relatives  
aux effectifs  
scolaires en  
formation générale  
adulte et en  
formation  
professionnelle –  
1997-1998 à 1999-  
2000

**RÉSOLUTION 344 0300** : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE  
que soit déposé le document 0300-13 portant sur les  
données relatives aux effectifs scolaires en formation générale adulte et en formation  
professionnelle de 1997-1998 à 1999-2000.

Adopté unanimement

Par la suite et en l'absence de monsieur Denis Émond, le directeur général soumet au conseil des commissaires des recommandations concernant des sujets des Services des ressources humaines. Des résolutions sont alors successivement adoptées.

Abolition du poste  
de technicien en  
administration aux  
Services des  
ressources  
financières

**RÉSOLUTION 345 0300** : La commissaire représentante du comité de parents  
madame Lise St-Arnaud PROPOSE l'abolition du  
poste de technicien en administration aux Services des ressources financières devenu vacant  
suite à la nouvelle affectation de monsieur Gaétan Leclerc et ce, à compter de ce jour.

Adopté unanimement

Congé sans  
traitement

**RÉSOLUTION 346 0300** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE  
d'accorder à monsieur Michel Duquette, enseignant, un  
congé sans traitement à compter du 17 mars 2000 conformément à la clause 5-15.04 de la  
convention collective le concernant.

Adopté unanimement

Congé sans  
traitement

**RÉSOLUTION 347 0300** : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE  
d'accorder à monsieur Jacques Chamberland,  
enseignant, un congé sans traitement à compter du 5 avril 2000 conformément à la clause  
5 -15.04 de la convention collective le concernant.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Ouverture d'un poste de technicien en informatique – 35 heures

**RÉSOLUTION 348 0300** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE l'ouverture d'un poste de technicien en informatique à 35 heures/semaine aux Services de l'informatique.

Adopté unanimement

Ouverture d'un poste de technicien en informatique – 25 heures

**RÉSOLUTION 349 0300** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE l'ouverture d'un poste de technicien en informatique à 25 heures/semaine aux Services de l'informatique.

Adopté unanimement

Retraite progressive

**RÉSOLUTION 350 0300** : CONSIDÉRANT que monsieur Robert Lavallée, enseignant, demande à la commission scolaire de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période de quatre (4) années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à quarante (40%) pour cent de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

CONSIDÉRANT que la présente entente entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1998 et se terminerait le 30 juin 2003.

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accepter la demande de participer au régime de mise à la retraite de façon progressive de monsieur Robert Lavallée selon les modalités déterminées dans l'entente et autorise le président et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Congé sabbatique à traitement différé

**RÉSOLUTION 351 0300** : Madame la commissaire Marie-Josée Bergeron PROPOSE d'accorder à madame Aline Samson, secrétaire d'école, un congé sabbatique à traitement différé de 6 mois, soit du 6 mars 2000 au 5 septembre 2000 dans un plan de deux (2) ans, soit du 6 septembre 1999 au 5 septembre 2001.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs au Secrétariat général et aux Services de l'informatique. Me Serge Carpentier présente alors un projet de règlement, des documents relatifs aux élections scolaires, des documents d'information, de même qu'une recommandation pour une demande au ministre de

---

Président

---

Secrétaire

Projet du règlement relatif à la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires

l'Industrie. Les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

**RÉSOLUTION 352 0300** : CONSIDÉRANT, en référence à la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

CONSIDÉRANT qu'une commission scolaire ne peut adopter un règlement lorsque cette procédure est prescrite par la Loi sur l'instruction publique, à moins d'avoir donné un avis public d'au moins 30 jours indiquant son objet, la date prévue pour son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit donné avis public du projet du Règlement relatif à la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires décrit au document 0300-14

QUE la date prévue de l'adoption de ce règlement soit lors de la séance du conseil des commissaires du 2 mai 2000.

Adopté unanimement

Prévisions budgétaires pour les élections scolaires partielles de la circonscription électorale no 14

**RÉSOLUTION 353 0300** : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soient déposés les documents 0300-15 relatifs aux prévisions budgétaires pour les élections scolaires partielles de la circonscription no 14 et 0300-16 concernant un tableau sur les fonctions exercées par le personnel électoral pour les fins de rémunération.

Adopté unanimement

Objets de consultation de la Loi sur l'instruction publique et aide-mémoire sur les fonctions et pouvoirs du directeur d'école.

**RÉSOLUTION 354 0300** : La commissaire représentante du comité de parents madame Louise Piché PROPOSE que soient déposés les documents 0300-17 concernant les objets de consultation de la Loi sur l'instruction publique et 0300-18 relatif à un aide-mémoire sur les fonctions et pouvoirs des directions d'école.

Adopté unanimement

Demande au gouvernement fédéral – Construction d'une autoroute de l'information et du savoir

**RÉSOLUTION 355 0300** : CONSIDÉRANT l'importance pour les écoles de bénéficier, dans le cadre de la télécommunication, de services Internet de qualité permettant notamment d'accéder aux nouveaux contenus multimédias;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'améliorer la « connectivité » de toutes les écoles par un accès à des réseaux à large bande;

CONSIDÉRANT en raison notamment de son territoire regroupant plusieurs municipalités (30) dont certaines sont éloignées, de la clientèle

---

Président

---

Secrétaire

scolaire nombreuse à desservir par Internet et des coûts élevés en découlant, que la commission scolaire n'a pas les moyens d'offrir une infrastructure de télécommunication basée sur un réseau de fibres optiques;

CONSIDÉRANT qu'un réseau permettant de rejoindre les écoles, les bibliothèques et les municipalités offrirait à ces dernières la possibilité de mettre à la disposition de la population de nouveaux services;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie soumette une demande au gouvernement fédéral pour qu'il établisse un programme d'infrastructure permettant la construction d'une autoroute de l'information et du savoir;

QUE les commissions scolaires puissent bénéficier des subventions afférentes à un tel programme.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources financières, les commissaires procèdent à l'adoption d'une résolution pour une autorisation d'emprunt.

Autorisation  
d'emprunt

**RÉSOLUTION 356 0300** : ATTENDU QUE la Commission scolaire de l'Énergie (la « commission ») a accepté une offre de service de la Caisse populaire Mauricienne;

ATTENDU QUE la Commission désire se prévaloir dans le cadre des autorisations d'emprunt du ministère de l'Éducation des modalités de financement de la Caisse centrale Desjardins (la « Caisse centrale ») mentionnées à ladite offre de service;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que :

1. La Commission soit et est par les présentes autorisée à contracter des emprunts auprès de la Caisse centrale dans les limites établies de temps à autre par le ministère de l'Éducation ou son représentant autorisé en conformité avec l'article 288 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C. I-13.3) et ce, suivant les termes et conditions d'une convention à intervenir entre la Commission et la Caisse centrale (la « convention »), telle Convention étant soumise à la présente réunion et dûment approuvée par celle-ci.

---

Président

2. Aux fins de constater les emprunts effectués de temps à autre auprès de la Caisse centrale, la Commission soit et est par les présentes dûment autorisée à créer, émettre et vendre des billets promissoires escomptés, tels billets devant être représentés par des billets en forme globale payable à la Caisse centrale jusqu'à leur remplacement, en totalité ou en partie, par des billets en forme définitive payable au porteur et garantis par la Caisse centrale, le tout suivant les termes et conditions prévus à ladite Convention.
3. La nomination de la Caisse centrale à titre d'agent émetteur des billets en forme globale et des billets en forme définitive est par les présentes approuvée de même que la forme et teneur de tels billets telles que prévues à ladite Convention.
4. L'exécution et la livraison, pour et au nom de la Commission, des billets en forme globale de même que l'exécution et la livraison, pour et au nom de la Commission, des billets en forme définitive, en échange partiel ou total de billets en forme globale, conformément aux dispositions énoncées à la Convention, sont par les présentes approuvées.
5. Chaque billet en forme globale et chaque billet en forme définitive devra être signé par fac-similé de signature, pour et au nom de la Commission, par le président et le directeur général ainsi que par le premier vice-président, trésorerie et courtage de la Caisse centrale.
6. La nomination de la Caisse centrale à titre d'agent payeur des billets en forme définitive suivant les dispositions prévues à la Convention est, par les présentes, approuvée.
7. L'un des dirigeants, soit le directeur général ou le directeur des ressources financières, est par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la Commission, la Convention susmentionnée de même que tout certificat, document et écrit, et de fournir tous les renseignements nécessaires et à poser tout geste qu'il jugera nécessaire ou opportun ou utile afin de compléter les transactions autorisées par la présente réunion incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède, à transmettre à la Caisse centrale, pour et au nom de l'Institution, les instructions requises aux fins de l'émission de billets.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, des résolutions sont adoptées concernant un projet à frais partagés pour la réfection d'une toiture ainsi que des résolutions découlant du comité consultatif du transport.

---

Président

---

Secrétaire

Réfection d'une  
toiture – Frais  
partagés

**RÉSOLUTION 357 0300 :**

CONSIDÉRANT que monsieur Louis Carrier, architecte, a été mandaté pour préparer un rapport détaillé sur l'état des toitures à l'école secondaire Val-Mauricie, considérant la détérioration prématurée de celles-ci;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a procédé au cours des deux dernières années, à d'importants travaux de réparations et de réfection à ces couvertures;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit effectuer dans les meilleurs délais, d'autres correctifs estimés selon notre architecte à 911 722\$, plus les honoraires professionnels et les frais contingents;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont propose que la Commission scolaire de l'Énergie se prévale de la mesure 50530, relative aux projets à frais partagés pour financer ce projet;

QUE la Commission scolaire de l'Énergie demande à monsieur François Legault, ministre de l'Éducation, l'autorisation d'utiliser le produit de l'aliénation de l'école Assomption à Shawinigan, au montant de 206 717\$.

Adopté unanimement

Comité sélection –  
Octroi de contrats  
de professionnels

**RÉSOLUTION 358 0300 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit procéder à d'importants travaux aux toitures de l'école secondaire Val-Mauricie;

CONSIDÉRANT, pour réaliser ce projet de construction, que la Commission scolaire de l'Énergie se doit de procéder à la nomination de professionnels (architectes et ingénieurs);

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 12 du procédurier pour l'octroi de contrats de services professionnels pour la construction des immeubles adopté par la Commission scolaire de l'Énergie le 6 mai 1998, que la commission scolaire doit former un comité de sélection d'au moins trois membres dont le directeur des Services des ressources matérielles;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

Monsieur Claude Béland	Commissaire
Monsieur Jean-Yves Laforest	Président
Monsieur Jean Lavoie	Directeur général
Monsieur Bernard Leclair	Coordonnateur des Services des ressources matérielles
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles

---

Président

---

Secrétaire

Tarifcation des services de transport 2000-2001

**RÉSOLUTION 359 0300 :**

Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que la tarification des services de transport scolaire pour l'année 2000-2001 suggérée par le comité consultatif de transport soit acceptée tel que décrit au compte rendu de la réunion du 15 mars 2000 sur le document 0300-19.

Adopté unanimement

Adopté unanimement

Demande municipalité de Saint-Paulin – retrait du droit de passage du sentier de motoneiges

**RÉSOLUTION 360 0300 :**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Paulin a autorisé, sans consultation aucune, que la bretelle d'accès au sentier de motoneiges du Club Armony passe directement sur le chemin public Des Trembles;

CONSIDÉRANT que ce sentier peut être dangereux et mettre en péril la sécurité des écoliers tant à bord de l'autobus qu'aux points d'embarquement de ces derniers;

CONSIDÉRANT que le sentier de motoneiges passe directement entre l'autobus scolaire et le banc de neige et ce, en double sens (sens du trafic et contre sens du même côté de la rue);

CONSIDÉRANT qu'un grave accident impliquant un écolier et une motoneige a été évité de justesse mais pourrait très bien se reproduire en tout moment;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a demandé au comité consultatif de transport de la Commission scolaire de l'Énergie d'expédier une lettre formelle à la municipalité de Saint-Paulin lui demandant fermement de retirer le droit de passage du sentier de motoneiges sur le chemin Des Trembles afin d'assurer la pleine et totale sécurité de ses écoliers;

EN CONSÉQUENCE, Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit expédiée une lettre à la municipalité de Saint-Paulin lui demandant fermement de retirer le droit de passage du sentier de motoneiges sur le chemin Des Trembles afin d'assurer la pleine et totale sécurité des écoliers.

Adopté unanimement

Compte-rendu du comité consultatif de transport – 15 mars 2000

**RÉSOLUTION 361 0300 :**

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déposé le compte rendu du comité consultatif de transport du 15 mars 2000 décrit su le document 0300-19.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date des 16 et 21 mars 2000. En référence à ce résumé, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Représentante à la  
Table sectorielle  
Condition  
féminine du Centre  
local de  
Développement de  
Mékinac

**RÉSOLUTION 362 0300 :**            CONSIDÉRANT que la Table sectorielle Condition féminine du Centre Local de Développement de Mékinac a sollicité la commission scolaire pour une représentation du milieu scolaire;

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que madame la commissaire Danielle Bolduc soit désignée pour représenter la Commission scolaire de l'Énergie à la Table sectorielle Condition féminine du Centre local de Développement de Mékinac.

Adopté unanimement

Commandite

**RÉSOLUTION 363 0300 :**            CONSIDÉRANT que le Comité des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Saint-Paulin a sollicité la commission scolaire pour une commandite;

CONSIDÉRANT plus particulièrement que la nature de cette commandite est la participation à l'achat d'un monument en souvenir des Sœurs de l'Assomption et des Frères St-Gabriel, et ce, en guise d'hommage à leur œuvre au sein de l'Éducation;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Marie-Josée Bergeron PROPOSE que soit autorisé un don d'un montant de 1000 \$ au Comité des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Saint-Paulin pour les fins précitées.

Adopté unanimement

Commandite

**RÉSOLUTION 364 0300 :**            CONSIDÉRANT que le comité d'embellissement de la ville de Shawinigan-Sud a sollicité la participation de la commission scolaire dans le cadre d'un projet ayant pour objectif de souligner le passage à l'an 2000, et ce, en utilisant comme symbolique la plantation d'arbres;

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie soit partenaire de ce projet et que soit autorisé une commandite au montant de 750 \$ au Comité d'embellissement de la ville de Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

---

Président



Commandite

**RÉSOLUTION 365 0300** : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la commission scolaire participe à l'activité du Gala Volare par la commandite d'une table au montant de 150\$.

Adopté unanimement

Comité de  
parents/dirigeants  
c.s –  
problématiques  
conseil  
d'établissement

**RÉSOLUTION 366 0300** : CONSIDÉRANT que le comité de parents a demandé à la commission scolaire de former un comité composé de parents et de dirigeants de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le mandat de ce comité serait de procéder à l'examen de l'ensemble des problématiques vécus par les conseils d'établissement dans le but d'identifier des solutions permettant aux conseils d'établissement de jouer pleinement leur rôle;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit formé un comité pour les fins précitées;

QUE ce comité soit composé de 5 parents et des représentants suivants de la commission scolaire :

Madame Danielle Bolduc  
Madame Nicole B. Girard  
Madame Carole Boisclair  
Monsieur Serge Lafontaine

Madame France Désaulniers  
Monsieur Mario Champagne  
Monsieur Jean-Yves Laforest  
Monsieur Jean Lavoie

Adopté unanimement

Semaine nationale  
de l'action  
bénévole

**RÉSOLUTION 367 0300** : CONSIDÉRANT que la commission scolaire a été invitée à participer aux activités tenues dans le cadre de la Semaine nationale de l'action bénévole, laquelle aura lieu du 9 au 16 avril 2000;

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit autorisée la participation des commissaires concernés par ces activités.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé  
de correspondance  
reçue

**RÉSOLUTION 368 0300** : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 16 et 21 mars 2000, décrit sur le document 0300-20.

Adopté unanimement

En étant à la seconde période de questions réservée à l'assistance, le président du comité de parents, monsieur Christian Beaumier, adresse des remerciements aux commissaires pour

---

Président

---

Secrétaire

leur participation à une rencontre avec les présidents des conseils d'établissement.  
À ce moment-ci, soit à 23 h 30 il est procédé à la tenue d'un huis clos.

Huis clos

**RÉSOLUTION 369 0300** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la  
présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent alors 1) les conditions de départ du directeur général et 2) un dossier relatif à une direction d'école.

À 00 h 10 il est procédé à la réouverture.

Réouverture

**RÉSOLUTION 370 0300** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que la présente séance du conseil des  
commissaires soit ouverte au public.

Adopté unanimement

Les sujets de l'ordre du jour ayant tous été considérés, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 371 0300** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance  
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire